Click to prove you're human

Bonjour, doit-on dire: Pensez-vous qu'il y a des choses inutiles? ou Pensez-vous qu'il y ait des choses inutiles? merci Pour vous améliorer en orthographe, testez les modules d'entraînement du Projet Voltaire : 2 réponse(s) La réponse, si elle est positive, exprime la certitude (Il y a) : emploi de l'indicatif. « Pensez-vous qu'il y a des choses inutiles ? » (la réponse pourrait être : oui, il y a des choses inutiles). La réponse, si elle est positive, exprime le doute, la possibilité (il se peut qu'il y ait) : emploi du subjjonctif. « Pensez-vous qu'il y ait des choses inutiles ? » (la réponse pourrait être : oui, il se peut qu'il y ait des choses inutiles). Bonjour,¨ » Pensez-vous qu'il y'ait …. » est correcte.. « pensez-vous » est bien assortie avec le subjonctif. Pour ne plus vous poser cette question ni tant d'autres, découvrez les modules d'entraînement en orthographe et en expression du Projet Voltaire : 百度知道>提示信息 知道宝贝找不到问题了>_ 提示信息 知道宝贝找不到问题了>_ qu'est-ce qu'il se passe ? c'est logique en effet, mais les deux sont admis. Le Robert (Usuels) écrit qu'on emploie à peu près indifféremment : * Tu sais CE QU'IL va arriver ? * Tu sais CE QUI va arriver ? * Qu'est-CE QU'IL se passe ? (Il se passe quelque chose.) * Qu'est-CE QUI se passe ? (Quelque chose se passe. Selon Grévisse, 1 On emploie QU'IL lorsque le verbe est ESSENTIELLEMENT impersonnel. * Il faut CE QU'IL faut. Voilà CE QU'IL vous faut. * Je ne sais pas CE QU'IL y a. 2 Les fluctuations de l'usage s'observent lorsque le verbe peut être personnel OU impersonnel. * Je prendrai CE QU'IL me plaira de prendre. (→ il me plaira de prendre qu') * ° CE QUI me plaira de prendre. Dans la langue soignée, il vaut mieux éviter l'expression « qu'est-ce qui (ou qu'il) ». Grevisse, dans le Bon usage, précise : « Qu'est-ce qui est remplacé par ce qui », en donnant l'exemple suivant : « Qu'est-ce qui se passe —> Dites-moi ce qui se passe ». (Bu, § 420). Cette réserve etant faite, on peut employer les deux expressions « ce qui se passe » et « ce qu'il se passe », l'usage étant très hésitant. Grevisse, toujours dans le Bon usage (§ 717), donne deux exemples qui illustrent ce sujet : « Ce qu'il se passa, je l'ignore (Henriot, Livre de mon père) ». « Je ne saurais dire ce qui se passait en moi (Ac. 1935-article passer).Quant à la prononciation, le « ce ki » employé pour « ce qu'il » n'appartient qu'au langage familier. Bonjour, Je réfléchis à la raison des deux possibilités « qu'est-ce qui » ou « qu'est-ce qu'il » lorsque le verbe peut être employé à la forme personnelle ou impersonnelle. Je prends par exemple le verbe « se passer ». Quand on dit « qu'est-ce qui se passe ? », il s'agit de la forme interrogative de « quelque chose se passe ». Donc « qui » remplace « quelque chose » et est donc un « pronom » au sens où il remplace le sujet du verbe « se passer ». Quand on dit « qu'est-ce qu'il se passe », il s'agit de la forme interrogative de « il se passe quelque chose ». Donc « que » remplace « quelque chose » qui n'est ici pas sujet du verbe mais COD du verbe. Le sujet est « il ». La classe grammaticale de « quelque chose » est un « groupe nominal » donc « que » qui le remplace est également un « pronom ». Je sais que « pronom » est une classe grammaticale et « COD » une fonction; peut-on alors dire que dans les deux cas « qui » et « que » sont des pronoms mais que leurs fonctions sont différentes; dans le premier cas « qui » est sujet du verbe « se passer » et dans le deuxième cas « que » est COD du verbe « se passer ». Merci à ceux qui prendront le temps de me répondre. Bonne journée à tous. Pour ne plus vous poser cette question ni tant d'autres, découvrez les modules d'entraînement en orthographe et en expression du Projet Voltaire : Répondu Les choses que j'ai fait ou que j'ai faites? Pour vous améliorer en orthographe, testez les modules d'entraînement du Projet Voltaire : 2 réponse(s) Meilleure réponse Bonjour Elyes, la règle complète de l'accord du participe passé est certes assez complexe car elle comprend de nombreux cas (conjugaison avec avoir ou être, accord avec le sujet ou le COD, position du COD, etc.) mais vous pouvez retenir au moins cette phrase type car elle représente une part importante des cas d'accord les plus fréquents et s'adapte à de nombreuses situations du quotidien où l'on n'a pas forcément le temps de décortiquer la phrase pour identifier les différents éléments grammaticaux. Donc ici les choses que j'ai faites (avec accord du participe passé faites) et toutes les phrases construites sur ce modèle : les bêtises que vous avez dites , l'assemblée que le président a dissoute, l'erreur que nous avons commise (celles-ci sont d'autant plus importantes qu'elles s'entendent à l'oral — c'est d'ailleurs l'une des fautes de français que l'on entend le plus couramment), la fleur que tu m'as donnée, la série que j'ai vue, etc. La justification grammaticale de l'accord est que le verbe (ici faire) étant conjugué avec l'auxiliaire avoir, le participe passé s'accorde avec le complément d'objet direct (j'ai fait quoi ? les choses — représentées par le pronom relatif que) si celui-ci est placé avant le verbe (ce qui est bien le cas dans les choses que j'ai faites). Notez toutefois que cette règle ne s'applique pas toujours lorsque le participe passé est suivi d'un verbe (la robe que tu t'es faite mais la robe que tu t'es fait faire). Bonjour ChristianF, Merci pour votre explication très claire. Dans le cas ou le COD est un masculin pluriel, avec le verbe faire, comment écrit on « fait » ? Exemple, les retours que tu m'as fait(s) ? Merci beaucoup Pour ne plus vous poser cette question ni tant d'autres, découvrez les modules d'entraînement en orthographe et en expression du Projet Voltaire : 百度知道>提示信息 知道宝贝找不到问题了>_ 提示信息 知道宝贝找不到问题了>_